

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 44 (1906)
Heft: 13

Artikel: La vie électrique
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-203231>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Miettes d'histoire.

La commune de Lausanne a publié, à l'occasion des prochaines fêtes du Simplon, un ouvrage bien intéressant sur le passé et le présent du chef-lieu du canton de Vaud. Cette publication, intitulée *Lausanne à travers les âges* (Librairie Rouge), sera offerte aux invités officiels de la Confédération, à leur arrivée à Lausanne, le 28 mai 1906. Elle est due à la plume de M. le syndic van Muyden et de quelques collaborateurs : MM. Schneitzler, directeur des écoles ; Chavannes, de Montmollin et Chastellain, ingénieur ; Buttet, gérant des eaux, et Faillettaz, secrétaire de la Société industrielle et commerciale.

Les morceaux suivants, que nous détachons de *Lausanne à travers les âges*, montreront que la lecture de ce livre est pleine d'agrément.

LA FIÈVRE FINANCIÈRE.

Le pasteur Frédéric Bugnion-de Saussure écrivait, le 29 juillet 1797, à son neveu César de Constant, alors étudiant à Leipzig :

« Lausanne est devenue une ville de commerce. Tous les jours s'élèvent de nouvelles maisons. Ce n'est plus qu'agents de change, papier sur la place, argent au 8 %, transit de marchandises, comptoirs, bureaux, magasins, mouvement de gens qui rêvent en marchant, tenant en main un billet au porteur ou quelque lettre de change. Pour peu que cela continue, on pourra dire de nous comme de Genève : on y calcule et jamais on n'y rit. Les de Villars font des affaires immenses, les Finguerlin de Lyon viennent de s'établir dans la maison de Mézery, l'ancien comptoir de Porta-Roussillon et Cie, Rolland de Marseille, de Ville de Bordeaux, de Bons et de Montagny, Bourt-Hollock, Duplex-La Brosse et, que sais-je, tant d'autres dont je ne connais ni les noms, ni les figures, trottent, écrivent et se débètent du matin au soir. On assure que Lausanne fait actuellement autant que Bâle. »

Quelques mois plus tard, changement de tableau. Les patriotes de 1798 ont proclamé l'indépendance du Pays-de-Vaud, les baillis se sont enfuis et les financiers en ont fait autant :

« Des quinze banquiers que nous avions à Lausanne — écrit le même Frédéric Bugnion, le 29 janvier 1798, — il n'en reste plus que quatre ou cinq. Tous les autres sont partis. Le commerce est anéanti. Le numéraire disparaît, et l'on ne pense plus qu'aux objets de première nécessité. »

UNE RÉVOLUTION QUI FOUETTE LE SANG.

La révolution vaudoise inspire encore ces plaintives lignes au pasteur Frédéric Bugnion, dans une nouvelle lettre adressée à son neveu C. de Constant :

« La révolution a fait un bien énorme au citoyen Wolf (c'est ainsi qu'il se faisait appeler) ; avant cela, il marchait avec peine, courbé, un bâton le soutenant ; on le croyait presque mourant ; le flambeau de la liberté paraissant, voilà mon homme qui se redresse, jette son bâton, endosse l'uniforme, se ceint d'un grand sabre, se coiffe d'un chapeau à la mort-diable et court au château congédier le bailli, suivi d'une tren-

taine de soldats ; il est resté vingt-quatre heures de suite à son poste ; on l'a fait lieutenant, puis capitaine, il est parti avec sa compagnie du côté d'Yverdon. Sa femme lui a envoyé un dépêche pour lui annoncer la mort de son père ; l'amour de la gloire l'a retenu, quoique la paix soit faite.

» La révolution a fait aussi du bien à la santé de ta mère ; cela lui a foulé le sang ; étant occupée de choses majeures, elle a moins senti ses petits maux. Elle a eu chez elle des soldats et des dragons (de l'armée française), dont elle fut très contente ; elle leur cause la moitié de la journée ; elle a pris avec eux l'habitude d'un peu jurer ; nous espérons que cela lui passera. »

LES CHANOINES BATAILLEURS.

Sous les évêques, les membres de la confrérie des arbalétriers devaient s'exercer à l'arbalète au moins une fois par mois. Si l'un d'eux se trouvait en danger à moins de cinq lieues de Lausanne, ses confrères devaient aller le chercher à leurs frais, en uniforme, avec arbalète et carquois garni de douze carreaux. Chaque année, le jour de l'Assomption, les arbalétriers, couverts d'une cotte et d'un capuchon de couleur, suivaient en procession leurs prieurs et allaient porter à la Cathédrale une grande torche de cire. Au décès de chaque frère ou de sa femme, les arbalétriers devaient assister à la cérémonie funèbre, une chandelle de cire à la main, et verser un denier pour la messe de requiem.

Les chanoines étaient une gent batailleuse ; ils se recrutaient généralement parmi les jeunes nobles du pays, très friands des grasses prébendes du Chapitre. Mais l'habit ne fait pas le moine ; les cadets de famille étaient plus préoccupés de se procurer une existence agréable que d'avancer le règne de Dieu. Or donc, un dimanche, le 18 mai 1533, une vive dispute s'éleva au jeu de paume, entre un banneret de la ville et Barthélémy de Prez, chanoine et curé de Saint-Paul, fils du seigneur de Corcelles-le-Jorat. Ce chanoine était un homme violent ; il aimait mieux manier les armes que chanter messe ; deux ans plus tard, il marchait au secours de Genève, à la tête d'une compagnie de Lavaux. Un différend étant survenu entre deux joueurs, le chanoine donna un démenti au banneret et en vint immédiatement aux voies de fait. Le capitaine de la jeunesse, Ferrand Loys, prit fait et cause pour le banneret et demanda une réparation à son agresseur, qui la refusa. Aussitôt le bouillant capitaine fit sonner le tocsin, assembla sa troupe et annonça l'intention de mettre au pillage la maison du chanoine. Celui-ci, prévenu, appela des amis à la garde de sa cure menacée ; l'attaque fut vive, la défense opiniâtre ; il y eut des tués et des blessés ; à la fin, la jeunesse victorieuse prit la cure d'assaut et la pilla impitoyablement.

L'ANCIEN CAFÉ FRANÇAIS.

Vers 1840 s'était fondé, dans la maison Manuel à la rue de Bourg, le Café français tenu par Pommaret. L'idée du tenancier était de faire de son établissement un café de bon ton, que les dames pussent fréquenter sans scrupules ; il ne vendait

au début que du café, des limonades et des sirops. Mais ce régime doucereux ne réussit pas. Comme les temps ont changé ! Aujourd'hui, il existe à Lausanne plusieurs café-chocolats, et des tea-rooms élégants et prospères. Il est vrai qu'il y a aujourd'hui dans notre ville beaucoup d'étrangers oisifs, de jeunes pensionnaires friandes et de dames que tentent les afternoon-tea savoureux.

PLUS VAUDOIS QUE LES VAUDOIS.

J.-J. Lochmann, professeur, mort à 96 ans, était originaire de Hanau près de Francfort. Il a rendu de grands services à la ville de Lausanne et aurait mérité la bourgeoisie d'honneur. Il était devenu si bon Vaudois qu'en 1872, lorsque fut soulevée la question de la révision fédérale, il disait avec un fort accent tudesque, en parlant des confédérés de Zurich : « Ach ! ces Zuricois, ils veulent nous germaniser ! »

Peu galant. — Tout récemment, dans un repas de noces, un des convives prend la parole et termine son speech par ces mots :

« Je bois à l'heureux époux ! Puisse-t-il composter, dans sa vie, beaucoup de jours comme celui-ci. »

Patience. — Un peintre refait l'enseigne d'une boulangerie. Il a écrit boulangerie.

Passe un monsieur, qui lui fait gentiment observer que ce n'est pas un *e* mais un *a* qu'il faut.

— Eh ben, de quoi vous mêlez-vous, vous ? Vous voyez pas que ce n'est pas sec, hein !

Belle - maman. — Petite confession d'un fiancé à la mère de sa future :

— Il faut que je vous avoue que je m'emporte assez facilement et quelquefois sans raisons.

— Soyez tranquille, mon cher Armand, tant que je serai là, les raisons ne vous manqueront pas.

La vie électrique.

On disait, il y avait un demi-siècle, à l'origine des chemins de fer : « Nous vivons à la vapeur ! » Et, de fait, l'existence commençait déjà à prendre une allure accélérée, américaine, affairée. Nos grand'mères, qui regrettent sans trop oser l'avouer, le bon vieux temps des diligences, hochent la tête sous leur coiffe de taffetas et de dentelles et regardent d'un œil peu caressant le passage de la « bête humaine ».

Que diraient-elles de la vie, aujourd'hui ?

J'ai rencontré, dimanche, à la pinte, mon vieil ami le régent, dont je crois vous avoir déjà parlé. Il était d'humeur plutôt grise et ne se montrait guère disposé à célébrer les bienfaits de la civilisation contemporaine.

— Oui, oui, disait-il, tout ça c'est très beau, le téléphone, l'automobile, la télégraphie sans fil, que sais-je ? C'est sublime, si vous voulez, mais ça gâche l'existence.

Et comme nous contredisions, sans beaucoup de véhémence, d'ailleurs, à ces paroles presque paradoxales, l'ancien instituteur développa son opinion.

— On va, on court, on vit haletant, emporté, emballé, comme ils disent. La tête vous saute, étourdie par le bruit. Il ne reste plus que de rares heures pour sentir et penser. Tout se bouscule. Les idées chevauchent les unes les autres. Toutes nos vieilles institutions patriarcales, toutes les fêtes de famille, disparaissent peu à peu ou sont insignifiante réduites. Comment voulez-vous que l'on note, même d'une croix au crayon, des dates d'anniversaires sur le calendrier de gens si absolument affairés. Il n'y a plus de repos ; il n'y a plus de calme...

Ici mon vieil ami s'arrêta pour boire une gorgée d'Epesses, puis il reprit sa lamentation, comme si un impérieux besoin de se dégonfler le poussât à discourir.

— C'est l'histoire du juif-errant :

Je fais ici-bas pénitence,
Touché je suis de vraie repentance,
Je ne fais rien que d'aller tracassant
De pays en autre demandant en passant.

Si nous n'allons pas mendier, nous allons tracassant, dans tous les cas. Marche ! marche ! juif-errant de la pensée, du devoir, de la lutte, des avidités, des ambitions, de l'argent, de toutes les démences, esclave de tout, de tous, et de soi-même ! Marche incessamment à travers le monde, avec ce but assigné dont tu détournes follement les yeux, car plus heureux que le maudit du Seigneur, ta course finira...

Décidément, mon vieil ami n'était pas gai et son sermon manquait absolument de drôlerie. Nous le laissâmes cependant achever, puis, ayant payé notre écot, le syndic Oulevay et le régent Saugeon — un jeune — et moi nous parlâmes d'un bon pas.

— Il est tout de même un tant soit peu original, ce brave Raidillon, opina, timidement le syndic. Et si on ne le connaît pas, on serait, ma foi, tenté de le croire un peu...

— Détraqué !

— Oh ! je ne dirais pas... mais... vous savez.

Et il eut un petit mouvement d'épaules suffisamment significatif.

Le régent Saugeon interrogea.

— Eh bien ! voyez-vous, monsieur le syndic, mon vieux collègue n'a pas tort. Nous vivons trop vite, nous ne pensons pas assez et je suis parfois satisfait que nous autres Vaudois soyons plutôt enclins à la lenteur lorsque je vois l'excès de nos voisins. Une chose en amène une autre, dit-on chez nous. C'est la règle, en effet, mais cette règle nous l'exagèrent, ou plutôt ils l'exagèrent, car, Dieu merci, nous n'en sommes pas encore là. Aujourd'hui, les gens n'attendent pas d'avoir terminé une chose pour en entreprendre une autre. Ils se multiplient, ils se gaspillent, même en jouant. « On n'a pas le temps de tout faire », telle est la phrase que vous entendez chaque jour. Autrefois, nos pères disaient, lorsque quelqu'un les pressait d'activer leur besogne : « Il y a temps de reste », ou bien : « Il y a encore des jours derrière Jaman », et ils ne se hâtaient pas plus que de raison. L'ouvrage était fait et même, et surtout, bien fait. La vie de ces braves gens s'écoulait douce et peut-être un peu monotone. Sans doute, nos jeunes ne la trouveraient pas à leur goût ; reste à savoir si, en courant, en galopant, en poursuivant mille chimères, en compliquant leur existence, ils sont plus heureux que leurs grands-pères !...

Nous marchions toujours ; ni le syndic, ni moi, ne répondîmes à cette question qui me paraissait insoluble. Alors, devant notre silence, que sans doute il s'expliquait fort bien, le régent Saugeon ajouta :

— Que voulez-vous, il faut être de son temps et marcher avec les autres ; le tout est de ne pas prendre le mors aux dents. LE PÈRE-GRISE.

Impromptu.

L'autre soir, dans une réunion d'amis, Pierre Alin, pour répondre à une provocation, crayonna à la hâte la pochade ci-dessous, amusante parodie de la moderne réclame.

AVANT ! — APRÈS !

Quelques Types d'Affiches Célèbres !

Au bout de 6 mois de



je voulais en finir avec la vie. Un jour, j'étais prêt à me précipiter de ma fenêtre...

— Et qu'est-ce qui vous a retenu ?
— La hauteur.

Canet et monsieur Ferschtounute.

CANET ne s'est plié à peine à l'ottò. Volia à ferre qu'emet Djan Guelin d'auz a'z'auto iadzo et s'ein allâ dein l'éstrandz' iô on dit que tot lâi va su dâi ruvettâ. Dan, a-te que mon coo, on delon la matenâ que s'e vîte avoué s'e z'hail-lons de la demeindze, dâi solâ tot battant ressemâlâ, on cheton à la man, son tsapi su l'orolhie, s'aliote on bissat su la rîta, et pu... via contre Fribô pè on s'elâo et onna pussa de la metsânce.

Po plie courieu que Canet, n'e pas fotu à nion d'tre plie courieu que Canet, assebin faillai lo vère su l'zserrâire : l'arretâve tote l'zdein quand bin lâ cougnessâi pas po lau d'mandâ cosse et cein, à c'ô l'ire on tsamp, à c'ô ell'i bou, exceptra, exceptra.

Quand l'e que fut plie ein léve que Fribô, dein lo payi iô on matsouille d'au fouêtre, vaitcé que vâi on galé. tsati avoué dâi colonde pertot, bin biau, vâi ma fâi, iô a-te que adan mon Canet que s'arrête po guegnâi bin adrâi ell'i l'ottò.

— Quinta galèza carrâie, que s'e désâi, l'e pardieu bin pe balle que cliaque à noutron conseillé, s'ebahia à c'ô l'e ? Vaitcé justameint cauquon qu'epantse d'au fêmé, foudrâi que lo lâi d'mandâyô.

— Dite-vâi l'ami, que lâi crie, à quin mons u' te clia carrâie ?

— Ferschtou nute ! lâi répond l'autre que dévesâlo lo tutche, que cein volia à dere : Ne compeigno pas cein que vo m'dite.

Mon Canet, que ne savai pas que s'e trovâve dein lo paï iô on d'vèse de la man gautse, s'e crayâi que lo païsan lâi desai lo nom d'au mons. Ie respond adan :

— Ah ! l'e à mons Ferschtounute, ellia carrâie ! Eh bin ! m'e farâi rein d'tre dein sa tsemise. Grand maci, l'e tot cein que volia à savâ.

Vaitcé onn'hâoretta aprî que Canet reincontre trai dzouvene damuzalle.

— T'i possiblio ! que sant galèze, ellia gaupé, que s'e peinse dinse ; quinte djoûte asse rodze que dâi grattacu et quin get asse nai que ellia de derbon : Se bahia à co san ?

Et s'arrête vê lê trai fémalle ein deseint :

— A c'ô sant-te ellia dzaintye pernette ?

— Ferschtou nute, que lâi respondant assebin, po cein que ne savant ne français, ne patois.

— Ah ! vo z'ite lê damuzalle à mons Ferschtounute d'au tsati ! Lé on hommo que l'a bin de la tchance. A revêre, grachause, m'e farâi rein d'tre voutron bou'ami !

On boquenet plie ein lève, ie s'e trâove de coûte on tropf de balle modze, dzaille, pindzon, motâile, boarde, botsarde, avoué on bovâiron que l'avâi onna zaka à mandze rotte et dâi tsausse de melanna et que tourdzive onna puchinta torraille.

— Euh ! quin tropf tot parâi ! que fâ Canet à bovâiron. Dein lo mondo à c'ô è-te ?

— Ferschtou nute, lâi dit lo bovâiron.

— Ah ! l'e oncora à ellia mons ! ma l'e rido reto, l'a z'u m'e de tchance que m'e. Porvu que cein pouasse dourâ.

Et ie mode plie llein ein sondzeint à ellia mons Ferschtounute que l'avâi quasu tot lo paï.

Autre lo tantoût, vaitcé Canet que reincontre on einterrâ avoué on corbeillâ et tot pliein de boquet decé, delé, d'amon, d'avau, et on moui